



FORM' ACTION

FEDERATION CGT DES SOCIETES D'ETUDES

263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01 55 82 89 41 - Fax : 01 55 82 89 42 - Email : fsetud@cgt.fr - Site : <http://www.soc-etudes.cgt.fr>

LES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES : Présentation et enjeux du secteur [Journée d'étude du 19 novembre 2013]

Intervenants : SYNDEX – Souleymane BA/ Guillaume ETIEVANT

Cette journée d'étude a rencontré un certain succès qu'il nous faut apprécier comme il se doit. Elle nous a permis de balayer les principales caractéristiques du secteur des bureaux d'étude technique en pointant quelques enjeux. Le premier travail constitue un début de réflexion dont l'objectif est de nous permettre de construire des revendications et des alternatives aux projets patronaux de régression sociale. Il ne s'agit donc pas de nous contenter de cette journée d'étude, mais bien de faire de celle-ci un élément de déploiement de notre stratégie. Ainsi, cette journée d'étude et celles qui vont suivre sur ce même sujet doivent aider à la syndicalisation et à la constitution de base syndicale. En effet nos analyses et nos propositions sont à mettre en débat parmi les salariés.

C'est de cette manière qu'à la fois nous nous renforcerons et que nous construirons et ferons partager des alternatives aux politiques libérales mises en œuvre par le patronat. Chacune et chacun mesurent donc l'importance de ce travail et de la nécessité de le poursuivre année après année. Et dans ce cadre, nous avons besoin de poursuivre notre réflexion au quotidien.

Cette journée s'est donc articulée autour :

- D'un historique et d'un état des lieux sur l'activité et l'emploi ;
- D'une présentation du secteur et des principaux acteurs ;
- Les problématiques actuelles du secteur.

C'est donc à partir de ces trois items que nous avons travaillé. Les bureaux d'études sont nés de besoins de spécialistes dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique et comme réponse à une certaine « technisation » comme moyen de contourner la législation du travail. Le développement de ceux-ci a permis leur autonomisation et sa constitution en secteur. Il va être de plus en plus profitable, au moins jusqu'à la crise. Cette profitabilité va se faire au détriment des salariés, le capital comptant une part de plus en plus grande de la valeur ajoutée.

Cela se concrétisera par une restructuration permanente avec pour conséquence, des licenciements massifs à certaines périodes. Le secteur des bureaux d'études ne sera pas épargné par la crise, d'où l'émergence de nouvelles stratégies comme la délocalisation à travers les contrats « ...au côté des délocalisations dites « classiques », et le développement de la précarité par le biais de contrats de chantier.

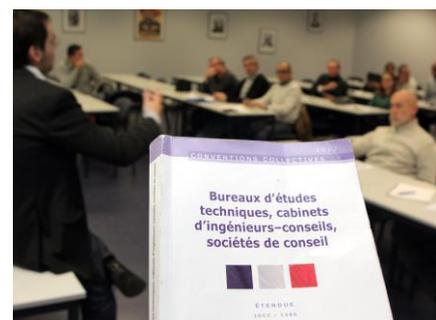
A nous de nous saisir de toutes ces problématiques pour avancer et mettre au centre du développement de ce secteur. La réponse aux besoins et aux attentes des salariés et de la population dans une logique de transformation sociale.

Position du problème

Révolution et les enjeux que connaît ce secteur aurait mérité que l'on appréhende plus tôt les problématiques qui nous permettent d'en saisir l'essence. Aujourd'hui, c'est chose faite. Mais il nous appartient de ne pas en rester là, et de faire que ce premier travail ne constitue qu'un début.

Textes de référence

- Support de SYNDEX
- Etudes OPIIEC



ELEMENTS DE DEFINITION

L'activité consiste à vendre des prestations intellectuelles dans le cadre d'un processus de production technique. Dans ce cadre, il est possible de distinguer deux grands types de bureaux d'études :

- les bureaux d'études de la construction (BTP, infrastructure),
- les bureaux d'études spécialisés (industrie, chimie...).

En terme de chiffre d'affaires, le premier type est le sous-secteur le plus important.

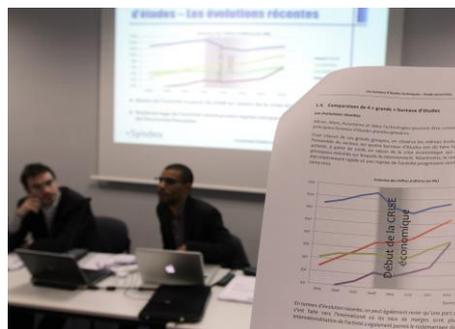
Les exportations représentent aussi une part importante de l'activité des bureaux d'études. Les missions des bureaux d'études se résument à « étudier, concevoir, faire réaliser, contrôler, faire fonctionner... ».

HISTORIQUE ET ETAT DES LIEUX

La constitution de bureaux d'études est à la fois une réponse à la technisation de la construction et à une demande de spécialistes dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Ainsi les développements d'une industrie du bâtiment et de processus complexes dans les années 60-70, vont favoriser l'émergence de ce nouveau secteur. L'arrivée de l'électronique et de l'informatique va jouer un rôle important dans cette émergence.

Mais la naissance d'entité autonome, c'est-à-dire en dehors des industries pour lesquelles elle travaille, est liée à d'autres facteurs. Il s'agissait de « flexibiliser le marché du travail ». Ainsi, en externalisant certaines prestations vers les bureaux d'études, les entreprises se déchargent de leurs obligations vis-à-vis de leurs salariés. Les grands donneurs voient, dans les bureaux d'études, la possibilité de faire appel à une main d'œuvre très qualifiée sans avoir à la gérer quand l'activité s'y prête.



Au fil des décennies, les bureaux techniques vont s'autonomiser de plus en plus, même si il demeurera toujours des embryons de bureaux d'études intégrés. Il faut attendre les années 1980-1990 pour assister à un regroupement de bureaux d'études favorisant l'apparition d'entreprises plus importantes. L'accroissement de la concurrence et des échanges mondiaux, la volonté des entreprises « donneurs d'ordres » de se rencontrer sur leur soi-disant cœur de métier ont été autant d'éléments permettant ce développement et cette autonomisation.

Mais ces derniers ne se sont pas déroulés sans accroc. Des restructurations successives de ce secteur, avec son cortège de licenciements, ont émaillés les années de développement. Rachats, fusions, cessions se sont multipliés alors même que les politiques avaient abandonnés l'industrie française. Certains bureaux d'études ont d'ailleurs fait de nouveaux plans stratégiques en s'orientant par exemple vers l'international.

LE SECTEUR ET SES ACTEURS

Depuis le milieu des années 90, le nombre des bureaux d'études a augmenté chaque année et a doublé en moins de 10 ans. Dans le même temps, les effectifs ont eux aussi augmenté, passant de 125.000 salariés en 1996 à près de 230.000 aujourd'hui.

En même temps, le nombre moyen par entreprise a tendance à diminuer. De douze salariés en moyenne en 1996, il y en a moins de 6. Cette situation s'explique par la multiplication de petits bureaux d'études.

Au côté de ces petites entreprises, se trouvent de véritables multinationales. Les très grands bureaux d'études, très peu nombreux, rassemblent autant de salariés que la multitude de petits bureaux d'études.

Les bureaux d'études sont concentrés en Ile-de-France, en Haute-Garonne, dans le Rhône et dans le sud de la France.

Globalement, le marché des bureaux d'études représentait moins de 18 milliards d'euros en 1996 et en représente aujourd'hui plus de 40 milliards.

De 1996 jusqu'en 2009, le chiffre d'affaire global a cru de manière continue, ce qui a permis le doublement du volume du marché sur cette même période. Les années 2009 et 2010 ont vu la tendance s'inverser quelque peu. Cette régression du chiffre d'affaire liée à la crise, n'a pas été aussi catastrophique puisque il est seulement revenu à ce niveau de 2007, puis, de nouveau cru de manière un peu plus chaotique.

Mais l'évolution à la hausse de plusieurs indicateurs comptables montre que le secteur des bureaux d'études a gagné en profitabilité au cours des dernières décennies. Le taux de profitabilité ($\frac{EBE}{CA}$) a jusqu'à la crise économique où il a légèrement diminué. Mais il est reparti à la hausse dès 2011 retrouvant son plus haut niveau, 5,5%.

Durant toute cette période, le capital a capté une part de plus en plus grande de la valeur ajoutée.

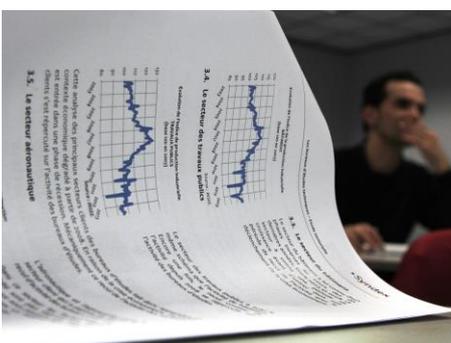
En effet, on note une dégradation du partage de la valeur ajoutée au détriment des salariés qui s'explique par une plus grande mainmise du capital sur la valeur ajoutée.

Alors que le facteur travail représentait plus de 68% de la valeur ajoutée des bureaux d'études techniques en 1996, il n'en représentait que 57% en 2011.



Dans le même temps, le capital a grignoté de plus en plus de point de valeur ajoutée, en augmentant sa « part à disposition (= (part revenant au travail + impôts + taxes) - valeur ajoutée) » de 21% à plus de 36%.

Sur l'ensemble de la période, la « part à disposition du capital » dans la valeur ajoutée a augmenté en moyenne de 3,7% par an tandis que la part du travail a diminué en moyenne de 1,2% par an. De même, alors que les impôts et taxes représentaient 10,7% de la valeur ajoutée en 1996, il n'en représentait que 6,6% en 2011. Les salariés et l'état ont donc été les grands perdants.



Au niveau des dividendes, sur l'exercice 2010, près de 2,3 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires, soit une augmentation de plus de 45% par rapport aux dividendes versés en 2009.

La participation pour les salariés, n'a elle, augmenté que de 22,5%. Pire, entre 2010 et 2011, les dividendes ont encore augmenté de plus de 13% tandis que la participation stagnait avec un taux d'augmentation d'à peine 0,6%.

Cette évolution inverse entre l'évolution des dividendes et de la participation est un exemple supplémentaire de la dégradation des conditions salariales dans le secteur des bureaux d'études.

➤ Les délocalisations

C'est un phénomène de plus en plus présent. D'un côté on retrouve des délocalisations classiques avec installation des bureaux d'études dans les « pays à bas coûts » et d'un autre côté, certains bureaux installés en France sous traitent une partie de leurs activités vers ces mêmes pays. Ces délocalisations sont faites essentiellement vers l'Inde et les pays du Maghreb.

Mais les bureaux d'études sont également touchés par une seconde forme de délocalisation qui est la conséquence des contrats « offsets ». Ceux-ci sont une forme de compensation prévue entre états dans le cadre d'échanges internationaux.

Ainsi, lorsque la France signe un gros contrat avec un autre état, elle s'engage en échange à des transferts de production, de technologie et de R & D. C'est pourquoi les bureaux d'études sont incités à s'installer à l'étranger. Leur installation permet de répondre aux clauses des contrats « offsets ».

➤ La précarisation

L'historique du développement des bureaux d'études montre comment la précarité, réponse à une soi-disant rigidité du travail, était au cœur de la raison d'être des bureaux d'études.

Aujourd'hui, il semble que la précarité fait partie du cœur même du business model. Les bureaux d'études offrent peu de perspectives de carrières et d'évolutions salariales. D'ailleurs, les jeunes ingénieurs considèrent les bureaux d'études comme un premier poste, un point de départ dans leur carrière. L'ensemble de ce système fonctionne autour d'une certaine logique. Les bureaux d'études veillent à garder une main d'œuvre avec peu d'expérience afin de faire baisser leurs coûts. Au bout de quelques années, cette main d'œuvre est généralement remplacée par de nouveaux arrivants.

Le salaire des hommes n'a progressé que de 1,1% en 2009 et de 2,6% en 2010. Celui des femmes n'a progressé que de 0,9% en 2009.

➤ Les enjeux du secteur

L'enjeu principal des prochaines années concerne les problématiques liées à la précarisation du salariat des bureaux d'études. En effet, la recherche d'une rentabilité toujours plus grande fait craindre une pression accrue sur les salariés qui deviennent une variable d'ajustement pour que les actionnaires engendrent des gains toujours plus grands. Aussi, la dégradation de la répartition de la valeur ajoutée au détriment des salariés, la diminution de la participation, l'augmentation des dividendes, le ralentissement de l'évolution des salaires ou encore le développement de contrat précaire comme le CDJ de chantiers sont autant d'éléments qu'il faudra surveiller avec une attention particulière.

Autre enjeu de taille est celui concernant les débouchés du secteur des bureaux d'études. L'automobile hier, puis aujourd'hui l'aéronautique/aérospatial connaissent des restructurations qui ont et vont avoir des conséquences sur l'ensemble des prestataires.

L'activité des bureaux d'études autour des questions environnementales est-elle un débouché d'avenir au regard des baisses d'activité dans de nombreux autres secteurs ?

